

## Orientations pour le

### Service Diocésain pour l'Évangélisation des Jeunes

#### 1. Un élan missionnaire au service des jeunes d'aujourd'hui :

-Public accompagné :

Le SDEJ est au service des jeunes du début du collège jusqu'à leur entrée dans l'âge adulte (11-30 ans) et des animateurs des groupes où ils se retrouvent.

-Spécificités du public :

Les jeunes grandissent et vivent dans une société où la vie spirituelle ne va pas de soi, où affirmer sa foi n'est pas chose facile. Ils évoluent dans un contexte souvent angoissant (noyau familial instable, doute sur leur avenir...) mais restent généreux, désireux de se mettre au service des autres, soucieux de bâtir un monde meilleur (engagement pour la sauvegarde de la nature).

Les « réseaux » amicaux et les rencontres conviviales ont une grande place dans leur vie. Ils sont baignés dans la musique, la vidéo. Ils aiment les défis, y compris physiques et sportifs.

Ils ont une grande soif spirituelle. Ils cherchent des témoins authentiques. Ils attendent de l'Eglise qu'elle soit cohérente, simple, proche d'eux et de leurs préoccupations quotidiennes. Ils ont besoin qu'on leur fasse confiance, qu'on leur donne des responsabilités.

-Implication dans l'élan missionnaire diocésain :

Le SDEJ s'inscrit naturellement dans l'élan missionnaire qui vise à donner aux jeunes les moyens d'une vraie rencontre avec le Christ. Lorsque celle-ci se produit, ils peuvent devenir disciples puis témoins et être les acteurs principaux de la nouvelle évangélisation.

#### 2. Grands axes de la mission du SDEJ

Le 25 mars 2019, le Pape François a publié l'Exhortation apostolique *Christus Vivit* (CV) qui faisait elle-même suite au Synode d'octobre 2018 sur "les jeunes, la foi et le discernement vocationnel". Les documents liés au Synode valorisent des points de repères concernant les jeunes et leur évangélisation.

##### 2.1 Missions pour la vie du service en lien avec les instances diocésaines et les acteurs locaux

*CV n° 206 : « La pastorale des jeunes ne peut être que synodale, autrement dit, constituer un 'marcher ensemble' (...) à travers un dynamisme de coresponsabilité. Animé par cet esprit, nous pourrions avancer vers une Eglise participative et coresponsable, capable de mettre en valeur la richesse de la diversité dont elle se compose, en accueillant aussi avec gratitude l'apport des fidèles laïcs, notamment des jeunes et des femmes, et celui de groupes, associations ou mouvements. »*

→ Mettre en œuvre les orientations diocésaines confiées par l'évêque, collaborer avec l'évêque et ses conseils.

→ Être garant de la qualité des propositions et de leur cohérence avec ces orientations.

→ Collaborer avec les autres services diocésains (SDV, SFDM, SDCCER, SDSAM, DDER, Communication, Enseignement catholique...)

→ Etablir et faire vivre une collaboration de qualité avec les personnes ayant la mission « pastorale des jeunes et des vocations » dans les archiprêtrés, notamment assurer un suivi, un accompagnement et donner des moyens de formations en fonction des besoins exprimés.

→ Favoriser la communication et la mutualisation des moyens/compétences entre les instances diocésaines et les acteurs locaux (paroisses, Mouvements, établissements scolaires...)

→ Participer à des réunions, groupes de travail, de réflexions ou de relecture en fonction des besoins.

→ Etablir des liens avec les acteurs de la société civile au service de la jeunesse

## 2.2 Missions directement au service de l'Évangélisation des jeunes

CV n°209 « *La pastorale des jeunes comporte deux grandes lignes d'action : L'une est l'invitation, l'appel, la recherche qui attire de nouveaux jeunes à faire l'expérience du Seigneur. L'autre est le développement d'un chemin de maturation pour ceux qui ont déjà fait cette expérience.* »

- Permettre aux jeunes de rencontrer le Christ au travers de propositions adaptées qui dépassent le seul cadre de la préparation des sacrements de l'initiation chrétienne : propositions régulières et variées pour les jeunes du collège jusqu'à l'entrée dans la vie professionnelle.
- Permettre aux jeunes d'expérimenter la vie chrétienne dans ses diverses dimensions (prière personnelle et communautaire, sacrements, service du frère, relecture de vie...) afin qu'ils deviennent disciples puis témoins.
- Mettre en œuvre des propositions diocésaines qui facilitent ces expériences et servent de point d'appui à la pastorale locale : pèlerinages ( Lourdes, Taizé, Paray-le-Monial...), journée du Frat'Day, trames d'animation pour des soirées, des temps forts...
- Permettre la participation des jeunes à des événements qui dépassent le cadre diocésain : rassemblements provinciaux, nationaux, internationaux (Week-end CGE, Ecclesia campus, pèlerinage européen de Taizé, JMJ...)
- Soutenir les initiatives des jeunes et les accompagner dans leurs engagements (sessions BAFA) en étant attentif aux charismes et au discernement des vocations.
- Promouvoir les activités qui permettent de rejoindre les jeunes qui ne sont pas encore en Église : propositions de mini-séjours et camps, Night Fever, Pôle d'Animation Musicale, présence dans les établissements scolaires ...

## 2.3 Missions au service des animateurs

Les animateurs de pastorale des Jeunes ont un rôle primordial et délicat : il est indispensable de les accompagner pour qu'ils puissent accomplir leur mission dans les meilleures dispositions, prenant exemple sur le Christ et puisant en Lui leur force. Document final des évêques suite au Synode d'octobre 2018, n°4 : « *Nous avons reconnu dans l'épisode des disciples d'Emmaüs (cf. Lc 24, 13-35) un texte paradigmatique pour comprendre la mission ecclésiale en relation avec les jeunes générations.* »

- Former (au plan théologique et spirituel) les personnes qui ont la « mission pastorale des jeunes et des vocations » dans les archiprêtres, les animateurs bénévoles et ALP (journée de formations au niveau diocésain, réponses aux besoins locaux de formation, accompagnement pour l'utilisation des outils d'animation...)
- Former aux techniques d'animations, donner des indications sur la psychologie des adolescents pour aider les animateurs à se situer d'une manière juste, à savoir poser et maintenir un cadre éducatif sécurisant et cohérent.
- Former à l'écoute, l'accompagnement spirituel et au discernement.
- Faire en sorte que les animateurs reçoivent une formation continue pour rester en phase avec la culture et les attentes des jeunes selon les tranches d'âge.
- Offrir des espaces de ressourcement spirituel (journée annuelle des animateurs...)
- Favoriser le travail en équipe, repérer les compétences et charismes des animateurs afin de faciliter la prise de responsabilité et la mutualisation des moyens.

La mission d'Évangélisation auprès des jeunes demande créativité et audace, docilité aux inspirations de l'Esprit Saint pour s'adapter à chaque génération et éviter de se figer dans des schémas dépassés (cf. Orientations pastorales « Pour une Église missionnaire en Moselle »). Comme nous y invite le pape François, l'essentiel est de revenir sans cesse au Christ car « *auprès de Lui, nous pouvons boire à la vraie source qui garde vivants nos rêves, nos projets, nos grands idéaux, et qui nous lance dans l'annonce de la vie qui vaut la peine* » (CV n°32)

Donné à Metz, le 15 octobre 2020

**Mgr Jean-Christophe Lagleize**  
**Evêque de Metz**